

## ECOLE PRIMAIRE DE DOSENHEIM SUR ZINSEL

### Compte-rendu du CONSEIL D'ECOLE extraordinaire du 16 décembre 2013

Sous la présidence de M. Didier Carmaux, directeur d'école, étaient :

- **Présents**
- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| M. Daniel Bastian, Maire de Dossenheim sur Zinsel |                                   |
| Mme Eppinger, parent d'élèves                     | Mme Klopfenstein, parent d'élèves |
| Mme Porche, parent d'élèves                       | Mme Gies, parent d'élèves         |
| Mme Muller, parent d'élèves                       | Mme Koehl, parent d'élèves        |
| Mme Nunes, parent d'élèves                        |                                   |
| M. Ensminger, parent d'élèves                     | Mme Welterlin, enseignante        |
| Madame Schwartz, enseignante                      | Mme Daul, enseignante             |
| Mme Glassmann, enseignante                        | Mme Ruhlmann, enseignante         |

- **Absents excusés** :
- Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale  
M. Jund, Adjoint au maire de Dossenheim sur Zinsel  
Mme Boese-Siefer, parent d'élèves

#### 1. Accueil – Désignation d'un secrétaire :

Le Directeur d'école ouvre la séance à 20h15 et accueille les participants. Madame Glassmann est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Carmaux remercie tout le monde de leur présence.

#### 2. Emission d'un avis du conseil d'école concernant la modification des horaires de l'école à la rentrée de septembre 2014

Le directeur présente les résultats de la consultation des parents d'élèves ainsi que le cadre de la réforme. Il précise une nouvelle fois les paramètres règlementaires :

- 24h de classe pour les élèves
- 3h30 maximum de classe par demi journée
- 5h30 maximum de classe par journée
- 1h30 minimum de pause méridienne
- Mercredi matin obligatoire sauf demande de dérogation exceptionnelle pour le samedi matin

Après avoir échangé sur les diverses possibilités offertes, le conseil d'école est passé au vote.

La proposition d'horaires n°1 a recueilli 9 voix, la proposition d'horaires n°2 a reçu 1 voix et il y a eu une abstention. La proposition d'horaire n°3 n'a obtenu aucune voix.

L'avis du conseil d'école se porte donc sur les horaires suivants :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 – 11h30 et 13h30 – 15h15**

**Mercredi matin : 8h - 11h**

**Activité pédagogique complémentaire : mardi et jeudi 15h15 à 16h15**

**La secrétaire :**

**Frédérique Glassmann**

**Le directeur :**

**Didier Carmaux**